

## Procès-verbal de séance

### Conseil municipal du 12 Septembre 2022

L'an 2022 et le 12 septembre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de HANQUIEZ Karelle, Maire

**Présents** : DEMAILLET Sandrine, AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, DESBRUERES Catherine, HANQUIEZ Karelle, THIBAUT Xavier, PERRIN Philippe, DENEUVE Damien, DEMAILLET Frédéric, KIPPERT Bertrand

**Absents excusés** : Jérôme FERRIEN

**Absents** : Néant

**Procurations** : Néant

**Invités** : Néant

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 29/08/2022

**Date d'affichage** : 29/08/2022

**A été nommé(e) secrétaire** : Virginie AUDOUX

Arrivée de Damien DENEUVE à 19h

Départ d'Isabelle CARCEL à 19h55

Départ Catherine DESBRUERES à 20h32

- Madame le Maire nous informe que les comptes-rendus n'auront désormais plus à être signés par l'ensemble du conseil mais uniquement par elle même et le secrétaire de séance. Les CR seront centralisés dans un registre dédié pour archive et consultation.
- Approbation des comptes-rendus de conseil municipal du 11 mai 2022, du 02 juin 2022 et du 30 juin 2022.
- Madame le Maire demande une modification de l'ordre du jour pour prendre trois délibérations, ce que les membres présents acceptent à l'unanimité : **Délibération 2022\_24**
- L'une à la demande du Pays Loire Val D'Aubois concernant le retrait de la Communauté de Communes des Bertranges du Syndicat Mixte du PLVA

- 10 POUR
- 0 CONTRE
- 0 Abstention

- Délibération pour disposer d'une poubelle supplémentaire à la mairie pour les déchets ménagers courants. Un courrier a été adressé à M HURABIELLE, président du SMIRTOM, pour demander une modification du mode de taxation des ordures ménagères et l'informer qu'aucune levée n'était réalisée au cimetière, défaut d'accès. La commune est actuellement doublement taxée (113.15 € \* 2) : au titre des OM de la Mairie et au titre des OM du cimetière.

**Délibération 2022\_23**

- 10 POUR
- 0 CONTRE
- 0 Abstention

- Délibération sur la possibilité, pour le Maire, de recourir à des missions ponctuelles de travail pour de menus travaux à effectuer sur la commune tel que l'entretien du cimetière :

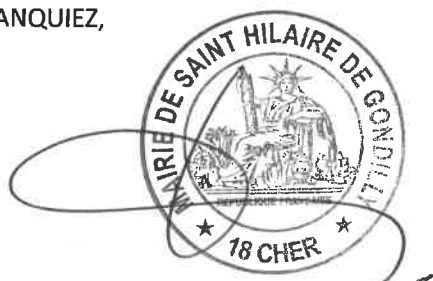
- 10 POUR
- 0 CONTRE
- 0 Abstention

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Les sujets suivants sont abordés
- Projet de panneau lumineux : recherche urgente d'une entreprise pour enduire façon "pierres vues" sur le pignon des logements communaux, suite au piquetage par une équipe bénévole. Un devis est en notre possession.
- V. Audoux propose de demander à E. Delaporte
- Recherche urgente d'une nouvelle société pour fourniture du panneau lumineux suite au retrait de l'agence Styl'Pub. Madame le Maire précise que ce sujet doit être traité avant le 31/12 pour conserver le bénéfice des subventions.
- Site internet : livraison prévisionnelle en novembre. Madame le Maire nous informe que celui-ci sera complété d'une bibliothèque de photos de la commune, de ses habitants et des conseillers (portraits individuels)
- Bulletin municipal en cours
- Organisation des journées du patrimoine : planning et logistique, répartition des tâches
- Autres sujets reportés à la prochaine séance : Noël, Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM ...

La séance est levée à 20h52.

Karelle HANQUIEZ,  
Maire



Virginie AUDOUX,  
Secrétaire de séance